



RESSOURCES FALCO LTÉE

RAPPORT DE GESTION

**POUR LES TROIS ET SIX MOIS
TERMINÉS
LE 31 DÉCEMBRE 2016**

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités de Ressources Falco Ltée (« Falco » ou la « Société ») pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016 devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016. Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont en date du 21 février 2017, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	4
Perspectives	4
District minier de Rouyn-Noranda	5
Gîte Horne 5	6
Secteur du complexe de la mine Horne	8
Activités d'exploration régionale	10
Entente sur les droits de surface	10
Résultats des activités	10
Liquidités et sources de financement en capital	11
Flux de trésorerie	12
>Description des transactions de financement	13
Développement corporatif	15
Information trimestrielle	15
Transactions entre les parties liées	16
Obligations contractuelles et engagements	17
Arrangements hors bilan	17
Données sur les actions en circulation	17
Événements postérieurs au bilan	17
Facteurs de risque	18
Risques financiers	18
Contrôles de divulgation de l'information à l'interne	18
Base d'établissement des états financiers	18
Estimations et jugements comptables critiques	19
Instruments financiers	19
Renseignements additionnels	19
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	19
Informations sur la Société	21

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Description de l'entreprise

Falco est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux.

Falco est inscrite à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole FPC. La Société est l'un des principaux détenteurs de titres miniers dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient approximativement 67 000 hectares de terrains dans le camp minier de Rouyn-Noranda, incluant quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base.

La Société a été initialement constituée en vertu du *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 16 mars 2010. Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La propriété principale de Falco est le projet Horne 5 situé dans le complexe de la mine Horne, hôte de plusieurs anciennes mines, y compris la mine Horne, la plus importante du camp qui fût exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976. Horne a produit environ 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre.

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie (« net smelter return » ou « NSR ») sur tous les métaux produits, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Pour de plus amples détails à propos du projet du gîte polymétallique Horne 5, entièrement détenu par la Société (le « gîte Horne 5 » ou le « projet Horne 5 »), il y a lieu de consulter le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») daté du 26 septembre 2016 et intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Horne 5 Deposit* » (le « rapport technique ») et le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 daté du 28 avril 2016 et intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project* », tous deux disponibles sur SEDAR (www.sedar.com).

Claude Bernier, directeur de l'exploration (géo., ing.), est la personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 qui a révisé et vérifié le contenu technique du présent rapport de gestion.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Faits saillants – Deuxième trimestre

- En octobre 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (Règlement 43-101) du gîte Horne 5, avec une augmentation importante des ressources en équivalent en or :
 - Ressources mesurées de 736 000 onces d'équivalent en or (« oz Éq.Au »), incluant 475 410 onces d'or (« oz Au »), comprises dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 grammes par tonne (« g/t ») Éq.Au (1,58 g/t d'or [« Au »]; 16,33 g/t d'argent [« Ag »]; 0,18 % de cuivre [« Cu »]; 0,81 % de zinc [« Zn »]);
 - Ressources indiquées de 6 336 000 oz Éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au, comprises dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t Éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
 - Ressources présumées de 1 710 000 oz Éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au, comprises dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t Éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).
- En novembre 2016, Falco a clôturé un financement public par voie de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes pour un produit brut d'approximativement 36,5 millions de dollars, y compris 10,6 millions de dollars en actions accréditatives. Le produit net, estimé à 34,0 millions de dollars, sera utilisé par la Société pour la poursuite des programmes d'exploration (projet Horne 5 et cibles d'exploration régionale), le développement du projet Horne 5, le dénoyage et la restauration du puits Quémont n° 2, les travaux de préconstruction des installations en surface, ainsi qu'aux fins du fonds de roulement et générales.

Fait saillant – Postérieur au second trimestre

- En janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « placement privé ») avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, s.e.c. et SIDEX, s.e.c., pour un produit brut global de 10,8 millions de dollars. Le produit net du placement privé sera utilisé par la Société pour avancer le programme de dénoyage relié au développement du projet Horne 5, pour l'exploration régionale et pour le fonds de roulement général.

Perspectives

Au cours de l'année civile 2017, Falco a l'intention de compléter son étude de faisabilité et son étude d'impact environnementale sur le projet Horne 5, d'avancer le programme de dénoyage du projet Horne 5 et de poursuivre les activités d'exploration sur Horne 5, Horne 5 sud-ouest et sur des cibles régionales. La Société a également l'intention de commencer les travaux préliminaires pour les installations de surface ainsi que pour la réhabilitation du puits Quémont.

Le programme d'exploration se concentrera d'abord sur huit secteurs différents, y compris le projet Horne 5, dans le but de découvrir une nouvelle minéralisation dans le prolifique camp de Rouyn-Noranda. Environ 15 000 à 18 000 mètres devraient être forés dans le camp central, 10 000 mètres pour tester l'extension ouest de Horne 5 et les 22 000 à 25 000 mètres restants pour tester d'autres cibles régionales. La campagne prévue de forage d'exploration de 40 000 mètres fait partie d'un budget de 10,0 millions de dollars affecté aux travaux d'exploration au cours de l'année civile 2017.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

District minier de Rouyn-Noranda

L'actif principal de la Société est un intérêt de 100 % dans des claims couvrant une superficie d'environ 668 km² dans le camp minier historique de Rouyn-Noranda. La direction considère que ceci représente 70 % de la superficie totale du district minier. Le portefeuille de la Société comprend quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base. En tant que camp minier établi dans la province de Québec, Rouyn-Noranda possède les installations requises pour l'exploration et le développement minier.

Rouyn-Noranda possède un long historique en matière d'exploration et d'exploitation minière. Depuis la découverte du gisement Horne dans les années 1920, le secteur a été l'hôte de plus de 50 anciennes mines, soit 20 mines de métaux de base et 30 mines d'or. Un certain nombre des gisements de cuivre-zinc de type de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») du camp minier ont des teneurs en or bien au-delà de celles associées aux gisements de SMV typiques. Ces gisements ainsi que les gisements de type « veines mésothermales » comptent plus de 19 millions d'onces d'or produites historiquement pour l'ensemble du camp.

En plus de l'acquisition des titres miniers constituant le projet Rouyn-Noranda, la Société a acquis l'importante banque de données accumulées par Glencore Canada et ses prédécesseurs, comprenant des modèles numérisés détaillés en 3D (logiciel GOCAD) de la géologie du secteur, des installations minières, des données géophysiques et lithogéochimiques ainsi que les résultats de plus de quatre millions de mètres de forage en surface et sous terre. La Société poursuit l'analyse de cet ensemble de données en vue d'identifier des cibles d'exploration. Elle procède également à la définition et à l'élaboration sélective de modèles géologiques pour les cibles prioritaires.

La Société a engagé les dépenses suivantes sur ses actifs d'exploration et d'évaluation dans le district minier de Rouyn-Noranda.

	Six mois terminés le 31 décembre 2016				Exercice terminé le 30 juin 2016
	Horne 5 ⁽ⁱ⁾	Camp Central (Horne 5+)	Autres propriétés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863	14 431 059
Rémunération	207 412	104 557	26 198	338 167	484 606
Forage et compilation de données	2 058 265	603 963	264 740	2 926 968	4 976 107
Géologie	5 172	16 631	117 890	139 693	344 216
Géophysique	-	112 226	114 609	226 835	304 386
Métallurgie	80 100	-	-	80 100	927 507
Environnement	5 062	272 640	1 002	278 704	205 570
Ingénierie minière	150 664	-	-	150 664	441 515
Études techniques	11 660	-	-	11 660	734 115
Étude de faisabilité	5 517 477	29 336	-	5 546 813	914 632
Étude d'impact environnemental	680 184	-	-	680 184	190 626
Hydrologie	-	-	-	-	164 461
Administration et autres	189 750	101 202	52 409	343 361	602 951
Total des dépenses	8 905 746	1 240 555	576 848	10 723 149	10 290 692
Crédits d'impôt remboursables	(556 260)	(197 842)	(97 506)	(851 608)	(138 816)
Total net des crédits d'impôt	8 349 486	1 042 713	479 342	9 871 541	10 151 876
Radiations ⁽ⁱⁱ⁾	-	-	-	-	(104 072)
Solde à la fin de la période	27 437 751	2 705 612	4 207 041	34 350 404	24 478 863

- (i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.
- (ii) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Gîte Horne 5

Le gîte Horne 5 se trouve immédiatement en dessous de l'ancienne mine Horne, qui fût exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976, avec une production d'environ 2,5 milliards de livres de cuivre et 11,6 millions d'onces d'or.

Mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Le 3 octobre 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour son projet Horne 5 conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Les faits saillants, en considérant un seuil de coupure sur les revenus nets de fonderie de 55 \$ par tonne, sont comme suit :

- Ressources mesurées de 736 000 oz Éq.Au, incluant 475 410 oz Au, comprises dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 g/t Éq.Au (1,58 g/t Au; 16,33 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,81 % Zn);
- Ressources indiquées de 6 336 000 oz Éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au, comprises dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t Éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
- Ressources présumées de 1 710 000 oz Éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au, comprises dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t Éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).

La mise à jour de l'estimation des ressources inclut et combine désormais la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre et de nouveaux paramètres économiques reliés à l'étude économique préliminaire (« EEP ») récemment publiée par la Société, y compris une baisse du seuil de coupure NSR, des résultats supplémentaires du forage en 2016 et la révision des prévisions des prix des métaux. Les nouvelles ressources mesurées, indiquées et présumées ont été mises à jour pour le gisement Horne 5 qui contient maintenant six (6) zones à haute teneur.

La mise à jour de l'estimation des ressources établit les fondements nécessaires à la finalisation de l'étude de faisabilité en 2017. Cette mise à jour a été conduite afin de supporter les travaux relatifs à la faisabilité du projet Horne 5 et afin de convertir une partie des ressources minérales indiquées en ressources minérales mesurées, grâce à l'ajout de 14 799 échantillons dans l'estimation des ressources minérales, ces derniers étant issus de la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre.

Évaluation économique préliminaire

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'EEP du projet aurifère Horne 5, étude préparée conformément au Règlement 43-101. L'EEP indique que le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or.

Considérant un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actuelle nette (« VAN ») après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne (« TRI ») de 16,0 %. Considérant ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine, avec des coûts de maintien au comptant tout compris de 427 \$ US/oz, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) de 660 \$ US/oz. Falco a entrepris une étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée au premier semestre de l'année civile 2017. L'étude d'impact sur l'environnement, entreprise par WSP, est aussi attendue au premier semestre de l'année 2017.

L'EEP envisage une mine souterraine d'une durée de vie d'approximativement 12 ans, ciblant 63,8 millions de tonnes de matériau constitué de sulfures massifs à semi-massifs d'origine volcanique à une teneur moyenne après dilution de 2,60 g/t Éq.Au ou de 4,8 millions d'onces d'Éq.Au (1,6 g/t Au, 15,5 g/t Ag, 0,19 % Cu et 0,85 % Zn). L'étude comprend des installations de concassage souterraines, puis des installations plus conventionnelles de concassage et de broyage semi-autogène et à boulets en surface d'une capacité de 15 000 tonnes par jour ainsi que trois circuits de flottation sélective pour la récupération des concentrés de cuivre, de zinc et de pyrite. Le concentré de pyrite, ainsi que les résidus pyriteux de la flottation, serait par la suite broyé et lixivié dans des circuits par charbon activé distincts. L'usine permettrait à Falco de produire 3 051 000 onces d'or sur la durée de vie

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

de la mine. L'étude souligne également plusieurs possibilités d'amélioration des paramètres économiques (voir ci-dessous) puisque les ressources actuelles sont ouvertes vers l'ouest et en profondeur. Plusieurs cibles non vérifiées restent à évaluer et Falco anticipe que des ressources additionnelles pourraient être définies à court terme lors du programme de forage en cours. La réalisation du projet aurait un impact majeur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un produit brut de plus de 6,8 milliards de dollars et la création de 525 emplois permanents et bien rémunérés.

Les faits saillants de l'EEP sont présentés ci-dessous (les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire; le scénario de base considère un prix de l'or de 1 250 \$ US par once, un prix pour l'argent de 17 \$ US par once, un prix pour le cuivre de 2,85 \$ US par livre, un prix pour le zinc de 1,00 \$ US par livre et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US) :

- VAN de 1 131 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 20,0 % avant impôts et droits miniers;
- VAN de 667 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 16,0 % après impôts et droits miniers;
- Durée de vie de la mine de 12 ans, avec une production annuelle maximum de 274 000 onces et une production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine de 236 000 onces d'or;
- Récupération de l'or payable nette de 86,8 %;
- 3 051 000 onces d'or produites à une teneur moyenne après dilution de 1,60 g/t Au, sur la durée de vie de la mine;
- 2 903 000 onces d'or payable, sur la durée de vie de la mine;
- 807 millions de livres de zinc payable, sur la durée de vie de la mine;
- 194 millions de livres de cuivre payable, sur la durée de vie de la mine;
- 23,8 millions d'onces d'argent payable, sur la durée de vie de la mine;
- Coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz net des crédits pour les sous-produits (incluant les redevances) sur la durée de vie de la mine, générant une marge d'exploitation de 823 \$ US/oz ou de 66 %;
- Coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) estimé à 660 \$ US par once d'or payable;
- Coûts en immobilisations initiales de 905,2 M\$ (incluant des éventualités de 60 M\$);
- Intégration des installations minières antérieures existantes sous terre;
- Période de recouvrement de 3,8 ans avant impôt et de 4,1 ans après impôt;
- Produit brut de 6,8 milliards de dollars et flux de trésorerie d'exploitation de 2,6 milliards de dollars;
- Mise en service à la fin de l'année civile 2020;
- Pleine capacité de production au début de l'année civile 2021.

Même si Falco considère que les résultats du scénario de base sont excellents, des études de rentabilité futures sont planifiées pour évaluer des scénarios de développement alternatifs qui pourraient être utilisés afin de réduire les coûts en immobilisations requis. Les éléments qui seront révisés en vue de leur amélioration incluent l'emplacement des accès pour le développement, l'efficacité de la ventilation lors de la période de préproduction, les taux de récupération métallurgiques et l'utilisation des réactifs, la modification de la dimension des chantiers et les méthodes de dénoyage. De plus, la possibilité d'accroître les ressources du projet Horne 5 est élevée puisque le gîte est ouvert vers l'ouest et en profondeur et que Falco détient environ 668 km² de terrain autour du projet Horne 5, y compris des cibles qui doivent encore être testées.

Résultats des essais de flottation et de lixiviation

Le 15 décembre 2015, Falco a annoncé les résultats préliminaires des essais métallurgiques effectués sur les carottes de forage provenant de deux zones minéralisées à haute teneur du gîte Horne 5. Des tests de broyage, de flottation séquentielle en circuit ouvert et de lixiviation ont été effectués afin d'évaluer le pourcentage de récupération des métaux et les teneurs des concentrés de métaux de base. Le schéma de procédé testé a permis de produire des concentrés de flottation de cuivre et de zinc à des teneurs économiques. Des métaux précieux ont été récupérés de ces concentrés de métaux de base ainsi que de la flottation d'un concentré de pyrite et de sa lixiviation subséquente.

Les premiers résultats métallurgiques sont positifs et d'une grande importance pour démontrer la force du gîte Horne 5. Les résultats indiquent que le minerai du gîte Horne 5 se prête bien aux procédés de flottation et de lixiviation, vu les hauts taux de récupération obtenus pour les quatre métaux considérés.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Étude de faisabilité et étude d'impact sur l'environnement

En juin 2016, Falco a entrepris une étude de faisabilité et une étude d'impact sur l'environnement, qui devraient être terminées au premier semestre de l'année civile 2017. L'avenir du projet Horne 5 dépend grandement des résultats de ces études.

Droit de rachat et redevances

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Horne 5 publiée en mai 2016 constituait des ressources limitées. Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie sur tous les métaux produits ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou d'autres produits minéraux.

Secteur du complexe de la mine Horne

En plus des travaux sur le gîte Horne 5, la Société continue d'intégrer d'autres données historiques dans le modèle numérique pour le secteur entourant le gîte Horne 5, connu sous le nom de complexe de la mine Horne. Ce complexe comprend les secteurs immédiatement adjacents aux anciens gisements exploités Horne, Remnor, Quémont, Joliette et Chadbourne ainsi que des cibles d'exploration dans le secteur de Horne, y compris Horne Ouest, la zone AA, la zone AM, la zone C, la zone R et Gatehouse.

La compilation des données a permis de mettre à jour 6 600 forages historiques supplémentaires (460 000 mètres de forage historique) dans le secteur du complexe de la mine Horne. Bon nombre de ceux-ci ont été forés dans des secteurs qui n'ont pas été l'objet d'exploitation, y compris des secteurs adjacents au gîte Horne 5. La compilation et la numérisation de ces trous de forage ont permis d'accroître la portée du modèle exclusif de Horne et d'identifier de nouvelles cibles d'exploration à proximité du gîte Horne 5.

Pour l'année civile 2017, environ 15 000 à 18 000 mètres devraient être forés dans le camp central et 10 000 mètres devraient être forés pour tester l'extension ouest de Horne 5.

Camp central

Les propriétés du camp central sont situées dans la partie centre-sud de la position foncière de Falco. Les propriétés couvrent environ 90% du camp minier historique et comprennent plusieurs gîtes de métaux de base VMS qui ont déjà été en production. Le travail d'exploration sur les propriétés du camp central est prévu inclure environ 15 000 à 18 000 mètres de forage et vise à mettre à jour le modèle géologique 3D du camp Noranda avec une revue systématique et des tests de cibles d'exploration existantes. De nombreuses cibles précises ont été identifiées et seront testées au cours de la campagne. En outre, une compilation de données historiques dans et autour des anciennes mines productrices sera menée, en examinant les ressources historiques et les résultats de forage afin de mieux identifier de nouvelles opportunités et de générer de nouvelles cibles.

Cible - extension ouest de Horne 5

La Société a complété un programme de forage de 10 325 mètres en cours pour vérifier un secteur situé entre la limite ouest du gîte Horne 5 et la faille de Horne Creek, la zone ciblée se trouvant entre 600 mètres et 1 300 mètres sous la surface. Le secteur vérifié n'avait jamais été spécifiquement ciblé auparavant.

Les résultats positifs obtenus lors du premier forage (H5-16-17A) ont confirmé la présence de teneur et d'épaisseur dans la continuité vers l'ouest du gîte Horne 5. Parmi les résultats, il convient de souligner 12,4 mètres à une teneur de 5,14 g/t Éq.Au.

Six trous additionnels ont été réalisés et analysés sur l'extension ouest de Horne 5. Le trou H5-16-09-E a intersecté la zone minéralisée à la profondeur attendue tandis que les trous H5-16-09-D, 09F, 17C, 19 et 23 ont confirmé un déplacement possible de la minéralisation vers le sud. La minéralisation correspond à 3 à 15% de pyrite disséminée et des veinules avec peu de chalcopryrite et de sphalérite dans des rhyolites altérées et des tufs à lapilli felsiques.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Pour le forage H5-16-09D, la zone minéralisée, attendue à environ 1 250 mètres, n'a pas été recoupée, mais des structures subparallèles au trou (NE-SO) ont été observées. Planifié initialement pour 1 300 mètres, le trou a été poursuivi dans l'espoir de recouper la zone en profondeur et aussi afin de tester le bloc felsique de Horne. La minéralisation a été recoupée à 1 647 mètres. La minéralisation semble avoir été déplacée sur environ 200 mètres vers le sud.

Le trou H5-16-19, ciblant la partie supérieure de l'extension ouest de Horne 5, s'est terminé à 1 416 mètres. La minéralisation, correspondant à l'extension ouest de Horne 5, devait être recoupée aux alentours de 980 mètres, mais aucune zone significative n'a été observée. Toutefois, 5 to 15 % de pyrite disséminée et des veinules ont été observées de 1 307 mètres à 1 340 mètres. Un déplacement de la minéralisation vers le sud est possible, comme celui observé pour le trou H5-16-09D.

Le même modèle s'est produit dans les trous H5-16-09-F, 17-C et 23 où le plan minéralisé a été intersecté vers le sud. La compilation des résultats est en cours et certaines analyses sont toujours en attente.

Les détails concernant les nouveaux résultats de forage sont présentés dans les communiqués de presse du 13 septembre 2016 et du 31 octobre 2016, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 20 février 2017, Falco a annoncé un nouveau programme de forage d'exploration qui évaluera l'extension ouest entre la zone ouest et la zone H5-SW. Environ 10 000 mètres de forage sont prévus. Trois secteurs principaux sont ciblés couvrant une distance totale d'environ 1,4 kilomètre de long, et entre 300 mètres et 1 200 mètres de profondeur verticale.

Cible - extension de Quémont

La Société a complété un programme de forage de 5 065 mètres sur la cible de l'extension de Quémont. Ce programme ciblait le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du gisement de l'ancienne mine Quémont, où plus de 3,2 millions d'onces d'or ont été produites de 1949 à 1971 (15,4 millions de tonnes à 6,5 g/t Au, 2,4 % Zn, 1,3 % Cu et 30,8 g/t Ag).

Le trou H5-16-7D, ciblant la zone minéralisée H5, a recoupé le corridor de Quémont à environ 1 000 mètres sous la surface. La zone minéralisée se trouve dans le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du puits Quémont. Une rhyodacite moyennement chloritisée et silicifiée contenant 2 % de pyrite-chalcopryrite a été observée. Une zone minéralisée a été recoupée entre 1 171 mètres et 1 181 mètres, titrant 10,02 g/t Éq.Au, incluant 9,31 g/t Au sur 10 mètres. Par après, le trou a été prolongé dans le but de recouper l'ensemble des minéralisations de Horne 5.

Les détails concernant le trou H5-16-7D sont présentés dans le communiqué de presse du 31 octobre 2016, déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Les trous H5-16-20, 20A, 21 et 22, ciblant spécifiquement les extensions de Quémont, ont également été complétés et analysés. La compilation des résultats est en cours et certaines analyses sont toujours en attente.

Cible - Horne 5

La société a complété un programme de forage de 3 415 mètres sur la lentille Horne 5 pour des essais métallurgiques supplémentaires. Les trous H5-16-17, 18 et 07D ont été complétés dans l'enveloppe du gîte Horne 5 existante pour tester les zones spécifiques du gîte Horne 5 afin d'accroître la compréhension géologique et métallurgique du gîte Horne 5. Les points saillants des nouveaux forages comprennent 43,2 mètres à 2,73 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-17 et 177,2 mètres à 1,71 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-18. La compilation de l'intervalle Horne 5 du trou H5-16-07D est toujours en cours.

Les détails des nouveaux résultats sont décrits dans le communiqué de presse daté du 13 septembre 2016 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Installations

En novembre 2015, Falco a annoncé qu'elle avait procédé à une évaluation exhaustive des installations existantes sur le projet Horne 5. L'évaluation préliminaire des installations existantes suggérait que la Société serait en mesure d'utiliser le puits Quémont n° 2 comme puits de production et trois des puits de Horne (n° 4, n° 6 et n° 8) comme cheminées de ventilation possibles. Le puits Quémont n° 2 devra subir certaines modifications afin de satisfaire aux normes de production actuelles, mais il n'aura pas à être élargi afin d'accueillir de plus larges bennes. Les chantiers

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

historiques situés dans la portion supérieure du gîte pourront servir d'espaces pour entreposer du matériau stérile et des résidus miniers. Ces espaces permettront à la Société de minimiser les impacts en surface et de gérer les résidus de manière efficace.

Les résultats de l'évaluation permettent d'envisager une économie en coûts d'immobilisation directs et indirects de plus de 100,0 millions de dollars. De plus, les installations existantes permettront à la Société d'accélérer l'échéancier de développement du gîte Horne 5.

Dénoyage du puits Quémont n° 2

Une procédure de traitement de l'eau a été planifiée en prévision du dénoyage du puits Quémont n° 2 actuellement noyé. Une neutralisation sera nécessaire afin d'atteindre la limite inférieure de pH exigé en vertu de la Directive 019 du Québec. Toutefois, la Société et ses consultants croient que la neutralisation requerra un minimum de travaux et qu'une technologie et des équipements standards pourraient être utilisés. Quant à l'élimination du fer et du zinc dans l'eau, il s'agit d'un traitement simple.

En mars 2016, Falco a annoncé que, le 2 mars 2016, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a octroyé à la Société deux permis afin de procéder au dénoyage du puits Quémont n° 2. Ces permis autorisent la Société à dénoyer le puits Quémont n° 2 jusqu'à un maximum de 100 mètres.

La première phase des travaux de dénoyage devrait commencer au cours de l'année civile 2017 et devrait être substantiellement terminée d'ici la fin de l'année civile 2018.

Activités d'exploration régionale

La Société continue d'être active dans le camp minier de Rouyn-Noranda avec la finalisation d'un programme d'exploration diversifié, incluant de la prospection, des tranchées, de l'échantillonnage, de la cartographie, des levés géophysiques en surface et du forage. Le forage récent a eu lieu sur quatre différentes propriétés situées dans un rayon de 25 kilomètres autour de la ville de Rouyn-Noranda. La Société a réalisé cinq trous totalisant 1 904 mètres.

En février 2017, Falco a annoncé un programme d'exploration sur des cibles régionales d'environ 22 000 à 25 000 mètres, dont Flavrian (3 600 mètres), Noralex et Routhier (4 650 mètres), la rivière Blake (3 500 mètres), RIMO (900 mètres) et le lac Haynes (750 mètres).

Entente sur les droits de surface

Le 8 septembre 2014, la Société a annoncé la signature d'une entente avec la ville de Rouyn-Noranda, visant à acquérir les droits de surface pour les terrains à 500 mètres au nord du gîte Horne 5 et immédiatement adjacents à la fonderie Horne. L'entente procure à la Société l'option d'acquérir, sur une période de cinq ans, d'autres terrains dans le secteur du complexe de la mine Horne. Le prix total d'acquisition est de 2 900 000 \$, lequel comprend un montant non remboursable de 1 000 000 \$ versé au moment du transfert de la propriété. Le solde de 1 900 000 \$ devra être versé d'ici le 1^{er} août 2019, si la Société décide d'exercer cette option.

Résultats des activités pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016

(comparés à la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015)

Falco a subi une perte nette de 1 928 601 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à une perte de 343 920 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015.

La perte d'exploitation pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016 a augmenté de 490 518 \$ pour s'établir à 1 082 665 \$. La perte d'exploitation plus élevée est principalement le résultat d'un plus grand nombre d'activités corporatives reliées au financement en novembre ainsi qu'à la réalisation d'une évaluation économique préliminaire positive pour le projet Horne 5 en juin 2016 et du début d'une étude de faisabilité et d'une évaluation environnementale.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Les autres produits relatifs à la comptabilisation de la prime différée liée aux actions accréditives s'élèvent à 145 437 \$, comparativement à 246 333 \$ à la même période en 2015. Au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2016, Falco a engagé des charges d'intérêt de 178 039 \$, comparativement à un montant nul en 2015, en raison de l'accord de prêt de 10,0 millions de dollars avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »), un actionnaire qui exerce une influence notable, en mai 2016 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement*). Le produit d'intérêt a atteint 47 325 \$, comparativement à 2 430 \$ en 2015, en raison d'un solde de trésorerie plus élevé à la suite du financement de novembre 2016.

Au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2016, Falco a enregistré une charge d'impôts différés de 860 671 \$ comparativement à un montant nul en 2015. Suivant l'annonce de l'évaluation économique préliminaire positive en juin 2016, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec.

Résultats des activités pour les six mois terminés le 31 décembre 2016

(comparés à la période de six mois terminée le 31 décembre 2015)

Falco a subi une perte nette de 3 358 138 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à une perte de 570 207 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2015.

La perte d'exploitation pour les six mois terminés le 31 décembre 2016 a augmenté de 789 339 \$ pour s'établir à 1 902 243 \$. La perte d'exploitation plus élevée est principalement le résultat d'un plus grand nombre d'activités corporatives reliées au financement en novembre ainsi qu'à la réalisation d'une évaluation économique préliminaire positive pour le projet Horne 5 et du début d'une étude de faisabilité et d'une évaluation environnementale.

Les autres produits relatifs à la comptabilisation de la prime différée liée aux actions accréditives s'élèvent à 325 074 \$, comparativement à 539 748 \$ à la même période en 2015. Au cours des six mois terminés le 31 décembre 2016, Falco a engagé des charges d'intérêt de 358 110 \$, comparativement à un montant nul en 2015, en raison de l'accord de prêt de 10,0 millions de dollars avec Osisko en mai 2016. Le produit d'intérêt a atteint 67 809 \$, comparativement à 3 469 \$ en 2015, en raison d'un solde de trésorerie plus élevé à la suite du financement de novembre 2016.

Au cours des six mois terminés le 31 décembre 2016, Falco a enregistré une charge d'impôts différés de 1 490 671 \$ comparativement à un montant nul en 2015. Suivant l'annonce de l'évaluation économique préliminaire positive en juin 2016, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2016, le fonds de roulement était de 17 725 969 \$, comparativement à un fonds de roulement négatif de 1 982 028 \$ au 30 juin 2016. La trésorerie s'élevait à 32 294 424 \$ au 31 décembre 2016, comparativement à 9 389 505 \$ au 30 juin 2016. Le fonds de roulement négatif au 30 juin 2016 découle principalement d'un prêt de 10,0 millions de dollars avec Osisko qui est potentiellement remboursable en trésorerie advenant certains événements de défaut, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis pour avancer le développement du projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. Le prêt de 10,0 millions de dollars avec Osisko est présenté en tant que passif éventuellement payable au bilan de la Société au 31 décembre et au 30 juin 2016. À la suite du financement réalisé le 22 novembre 2016 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement*), le fonds de roulement est revenu positif.

L'augmentation de la trésorerie de la Société est principalement attribuable au financement réalisé le 22 novembre 2016, en partie contrebalancée par les investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation de 8 907 389 \$ et les activités d'exploitation qui ont nécessité des sorties de trésorerie de 2 577 754 \$ (incluant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement).

Le développement continu de la Société est conditionnel à sa capacité de recueillir le financement adéquat à court et à long terme. La Société ne génère pas de liquidités et, par conséquent, du capital supplémentaire sera nécessaire pour poursuivre son développement à long terme, y compris le développement possible du projet

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Horne 5. La capacité de mobiliser des fonds supplémentaires peut se détériorer ou ce financement peut ne pas être disponible à des conditions favorables, en raison de conditions en dehors du contrôle de la Société, comme une incertitude persistante sur les marchés des capitaux et des marchés de matières premières à la baisse.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les 12 prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. Le passif éventuellement payable est potentiellement remboursable en trésorerie advenant que certains événements de défaut surviennent, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. La capacité de la Société de poursuivre ses activités futures au-delà du 31 décembre 2017, de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que ses activités de développement potentielles pour le projet Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Flux de trésorerie pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016

(comparés à la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015)

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation totalisent 768 106 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 350 861 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015. L'augmentation en 2016 est principalement le fait de l'augmentation des dépenses d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes créditeurs et frais courus du fait d'écart temporels dans le paiement des fournisseurs.

Les débours liés aux activités d'investissement sont de 5 452 791 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 2 784 866 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015. La Société a investi 5 452 791 \$ dans les actifs d'exploration et d'évaluation pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 2 783 579 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015. Les investissements ont été alloués aux travaux d'exploration et d'évaluation dans le district de Rouyn-Noranda, principalement sur le projet Horne 5, comme mentionné précédemment dans le présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement sont de 34 214 168 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 3 209 131 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015. Les rentrées de fonds en 2016 sont issues d'un financement public par voie de prise ferme qui a généré un produit brut de 36 449 593 \$. Les frais d'émission versés au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2016 sont de 2 235 425 \$. En 2015, les rentrées de fonds étaient le résultat d'un placement privé sans intermédiaire d'actions accréditatives ayant généré un produit brut de 3 281 040 \$. Des frais d'émission de 71 909 \$ avaient été versés en 2015.

Flux de trésorerie pour les six mois terminés le 31 décembre 2016

(comparés à la période de six mois terminée le 31 décembre 2015)

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation totalisent 2 577 754 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 577 148 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2015. L'augmentation en 2016 est principalement le fait de l'augmentation des dépenses d'exploitation ainsi qu'une augmentation des comptes débiteurs et une diminution des comptes créditeurs et frais courus du fait d'écart temporels dans la perception de la taxe de vente et des crédits d'impôt remboursables et le paiement des fournisseurs.

Les débours liés aux activités d'investissement sont de 8 907 389 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 5 284 213 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2015. La Société a investi 8 907 389 \$ dans les actifs d'exploration et d'évaluation pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 5 184 118 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2015. Les investissements ont été alloués aux travaux d'exploration et d'évaluation dans le district de Rouyn-Noranda, principalement sur le projet

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Horne 5, comme mentionné précédemment dans le présent rapport de gestion. Au cours des six mois terminés le 31 décembre 2015, 70 488 \$ avaient été versés en avance de dépenses d'exploration et 29 607 \$ avaient été investis en immobilisations corporelles.

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement sont de 34 390 062 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, comparativement à 4 590 965 \$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2015. Les rentrées de fonds en 2016 sont issues d'un financement public par voie de prise ferme qui a généré un produit brut de 36 449 593 \$. Les frais d'émission versés au cours des six mois terminés le 31 décembre 2016 sont de 2 235 425 \$. De plus, la levée de bons de souscription et d'options a généré des rentrées de fonds de 54 394 \$ et de 121 500 \$, respectivement. En 2015, les rentrées de fonds étaient le résultat de deux placements ayant généré un produit brut global de 5 131 040 \$. Les frais d'émission d'actions versés pour ces deux financements au cours des six mois terminés le 31 décembre 2015 s'élevaient à 180 075 \$.

Description des transactions de financement

Les transactions financières réalisées au cours des deux dernières années sont les suivantes :

- Le 26 janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « placement privé ») avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, S.E.C. et SIDEX, S.E.C., en vertu duquel la Société a émis 10 093 083 unités de la Société (les « unités ») à un prix de 1,07 \$ par unité, pour un produit brut global de 10 799 600 \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être accélérée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs. La Société diffusera alors un communiqué de presse annonçant la durée réduite des bons de souscription. Le cas échéant, les bons de souscription expireront le 20^e jour civil suivant la date de ce communiqué de presse.

Le produit net du placement privé sera utilisé par la Société pour avancer le programme de dénoyage relié au développement du projet Horne 5, pour l'exploration régionale et pour le fonds de roulement général.

Dans ses documents du financement public par voie de prise ferme de novembre 2016 (voir les détails du financement ci-dessous), Falco a annoncé son intention de réaliser un placement privé parallèle pouvant atteindre 25,0 millions de dollars auprès d'investisseurs stratégiques, et ce, aux mêmes modalités et conditions que celles du financement de novembre 2016. Toutefois, certains partenaires stratégiques ont décidé de repousser leur engagement dans le projet Horne 5. La Société maintient le dialogue avec ces partenaires stratégiques et s'attend à ce qu'ils participent aux financements futurs, au fur et à mesure que la Société continue de faire progresser le développement du projet Horne 5, avec la réalisation attendue, d'ici la fin de juin 2017, de l'étude de faisabilité et de l'étude d'impact environnemental.

- Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (le « placement ») de 24 183 350 unités (les « unités ») de Falco à un prix de 1,07 \$ par unité et de 8 260 475 actions accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 1,28 \$ par action accréditative, pour un produit brut global d'environ 36,5 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être accélérée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs. La Société diffusera alors un communiqué de presse annonçant la durée réduite des bons de souscription. Le cas échéant, les bons de

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

souscription expireront le 20^e jour civil suivant la date de ce communiqué de presse. La commission versée aux preneurs fermes (5,5 %) s'élève à 2,0 millions de dollars et les autres frais associés au placement sont de 0,5 million de dollars

Le produit net, estimé à 33,9 millions de dollars, devrait être utilisé par la Société au cours des 12 à 15 prochains mois comme suit (en fonction des résultats des programmes d'exploration, de l'étude de faisabilité et de l'évaluation environnementale) :

<u>Programmes d'investissement planifiés</u>	<u>Dépenses estimées</u>
Programme de forage (H5 Sud-ouest)	5,0 millions de dollars ⁽ⁱ⁾
Exploration régionale	2,5 millions de dollars ⁽ⁱ⁾
Forage d'extension près du projet Horne 5	2,5 millions de dollars ⁽ⁱ⁾
Acquisition et relocalisation de bâtiments	4,5 millions de dollars
Programme de dénoyage	10,0-12,0 millions de dollars
Restauration du puits Quémont	2,5-4,0 millions de dollars
Préconstruction d'installations en surface	2,5-4,0 millions de dollars
Fins générales de fonds de roulement	Solde disponible

(i) À la suite de l'exercice de l'option de surallocation, un total 8 260 475 actions accréditatives ont été émises pour un produit brut d'environ 10,6 millions de dollars. Par conséquent, la Société ajustera ses programmes d'investissements prévus aux activités d'exploration et d'évaluation pour dépenser un total de 10,6 millions de dollars en dépenses d'exploration admissibles d'ici le 31 décembre 2017.

- Le 30 mai 2016, Falco a annoncé la clôture d'un financement avec Osisko par lequel cette dernière a fourni un prêt de 10 millions de dollars. Le prêt sera utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de 18 mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital. Au cours des 18 prochains mois, Falco et Osisko doivent négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent ou d'or, laquelle doit consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une portion du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés.
- Le 30 décembre 2015, Falco a clôturé un placement privé d'actions accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 0,32 \$ par action accréditive, afin de dégager un produit brut total de 3 281 040 \$ (le « placement »). Le produit net issu de la vente d'actions accréditatives a été utilisé par Falco pour financer des dépenses d'exploration canadiennes admissibles sur ses propriétés de ressources au Canada. En vertu du placement, la Société a conclu une convention d'honoraires d'intermédiaire avec certaines parties sans lien de dépendance (les « intermédiaires »), en vertu de laquelle les intermédiaires ont reçu des honoraires d'intermédiaire égal à 4 % à l'égard de certaines souscriptions liées au placement.
- Le 22 juillet 2015, la Société a conclu un placement privé d'unités sans intermédiaire pour un produit brut total atteignant 1 850 000 \$. Le placement privé était composé d'unités à un prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription pouvait être exercé en une action ordinaire additionnelle de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 0,52 \$ par action ordinaire. La Société pouvait devancer l'échéance des bons de souscription si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX-V était supérieur à 0,65 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs, en avisant par écrit les détenteurs des bons de souscription que ceux-ci viendront à échéance à la date qui échoit 30 jours après la date de notification, à moins qu'ils ne soient exercés par les détenteurs avant cette date. La Société a accéléré en juin 2016 l'échéance et la plupart des bons de souscription ont été subséquemment exercés. La Société a utilisé le produit net du placement pour avancer et terminer l'EEP du projet Horne 5, qui a été déposée en 2016, et pour des fins générales de fonds de roulement.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Développement corporatifÉlection des administrateurs

Le 23 novembre 2016, la Société a annoncé les résultats de l'élection du conseil d'administration de Falco. Tous les candidats ont été élus et la liste des administrateurs est fournie à la dernière page du présent rapport de gestion.

Version modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires

L'entente modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires (le « régime de droits ») de la Société, qui modifie et met à jour l'entente originale de régime de droits des actionnaires de la Société datée du 28 novembre 2013 entre la Société et Equity Financial Trust Company, a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 22 novembre 2016. Le régime de droits n'est pas instauré en réponse à une proposition d'acquisition pour le contrôle de la Société et la Société n'a connaissance d'aucune démarche en ce sens à l'heure actuelle. Les actionnaires peuvent accéder au régime de droits au www.sedar.com.

Adoption d'une disposition de continuité relative au régime incitatif à long terme

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 22 novembre 2016, les actionnaires ont approuvé la réintégration de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions de Falco dans le cadre de son régime incitatif à long terme. En vertu de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions, les options ne doivent pas dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au moment de l'octroi (sur une base non diluée) et peuvent être octroyées de temps à autre aux administrateurs, à la haute direction, aux employés et à d'autres personnes admissibles à recevoir des options.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée ⁽ⁱ⁾ pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés le)	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016	31 mars 2016
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 294 424	4 301 153	9 389 505	1 123 066
Fonds de roulement	17 725 969	(6 744 263)	(1 982 028)	(358 299)
Total de l'actif	69 899 335	35 846 418	35 875 415	25 407 907
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱ⁾	5 452 791	3 454 598	2 987 952	2 651 006
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	1 928 601	1 429 537	5 107 202	506 605
Perte nette par action de base et diluée	0,02	0,01	0,05	-

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

(pour les trois mois terminés)	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 924 470	3 851 066	4 834 866	7 436 098
Fonds de roulement	2 143 364	2 569 167	3 489 886	5 597 789
Total de l'actif	25 739 260	22 873 386	21 343 225	22 599 668
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱ⁾	2 783 579	2 400 539	952 861	442 805
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	343 920	226 287	1 413 982	2 694 091
Perte nette par action de base et diluée	-	-	0,02	0,03

(i) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

(ii) Inclut les paiements d'options sur des propriétés, sur la base des règlements.

Au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2016, la Société a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement d'approximativement 36,5 millions de dollars. Durant le trimestre terminé le 30 juin 2016, la Société a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement d'Osisko de 10,0 millions de dollars. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les autres périodes est avant tout le résultat des investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation et des activités d'exploitation. La perte nette pour les trois mois terminés le 30 juin 2016, le 30 septembre 2016 et le 31 décembre 2016 a augmenté sensiblement en raison d'une charge d'impôts différés reliés à des impôts miniers différés.

Transactions entre les parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les trois et six mois terminés les 31 décembre 2016 et 2015 :

	Trois mois terminés le 31 décembre		Six mois terminés le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	238 703	210 425	462 288	412 459
Rémunération fondée sur des actions	150 898	118 840	329 263	236 511
	389 601	329 265	791 551	648 970

(1) Incluant le salaire facturé par Osisko pour certains dirigeants de Falco.

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché en matière de licenciement sans cause ou à la suite d'un changement de contrôle qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les options.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Durant les trois mois et six mois terminés le 31 décembre 2016, des montants de 558 351 \$ et de 998 089 \$ respectivement (324 775 \$ et 570 927 \$ respectivement pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2015) ont été facturés par Osisko pour des services professionnels et la location de bureaux. Un montant de 172 346 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 décembre 2016 (147 321 \$ au 30 juin 2016).

Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme d'unités et d'actions accréditatives pour un produit brut d'approximativement 36,5 millions de dollars. Certains dirigeants et administrateurs de Falco et d'Osisko ont participé au placement et 661 000 actions accréditatives leur ont été émises. Osisko a également participé au placement et 2 343 750 actions accréditatives lui ont été émises. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux et de l'équipement, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 31 décembre 2016, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 227 000 \$ répartis de la façon suivante :

Douze mois terminés le 31 décembre	
	\$
2017	73 000
2018	45 000
2019	45 000
2020	45 000
2021	19 000
	<hr/> 227 000 <hr/>

Les obligations contractuelles et les engagements seront financés à partir du fonds de roulement.

À la suite de la clôture du placement en novembre 2016, Falco s'est engagée à dépenser un montant de 10 573 408 \$ d'ici le 31 décembre 2017 en dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles. Au 31 décembre 2016, le solde restant à dépenser s'élevait à 10 073 740 \$.

Arrangements hors bilan

En date du 21 février 2017, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

En date du 21 février 2017, la Société a 156 776 406 actions ordinaires émises et en circulation, 9 589 498 options d'achat d'actions en circulation et 12 091 675 bons de souscription en circulation.

Événements postérieurs au bilan

Financement

Le 26 janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut global de 10 799 600 \$, comme discuté précédemment dans le rapport de gestion.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Octroi d'options d'achat d'actions

Le 3 février 2017, la Société a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé l'octroi d'options d'achat d'actions incitatives aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés clés visant à acquérir jusqu'à un maximum combiné de 1 532 700 actions ordinaires dans le capital-actions de la Société. Les octrois sont assujettis à une période d'acquisition des droits de trois ans et un terme de cinq ans à un prix de levée de 0,98 \$ par action.

Facteurs de risque

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle modifiée et mise à jour pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedar.com), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Bien que Falco ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de n'importe laquelle de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question, plus particulièrement sur le gîte Horne 5, alors que Falco détient des droits contractuels, et non des titres miniers enregistrés, lesquels sont détenus par un tiers. Afin d'avoir accès au gîte Horne 5, et à la condition que les activités futures de Falco soient subordonnées à l'utilisation actuelle des terrains de surface par ce tiers et sous réserve également de la discrétion de ce tiers à l'égard du contrôle des activités de Falco qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités actuelles de ce tiers, Falco doit obtenir une licence de la part de ce tiers, qui ne peut être refusée de manière déraisonnable, mais qui peut être assujéti à ces conditions (y compris la disposition en matière de garantie de bonne exécution envers ce tiers et l'indemnisation de ce tiers par Falco), selon ce que peut exiger ce tiers, à son entière discrétion. Bien que la Falco n'ait aucune raison de croire que cette licence ne lui sera pas accordée, il n'existe aucune garantie qu'une telle licence sera accordée à Falco selon des modalités acceptables. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de Falco dans ses propriétés.

Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles de divulgation de l'information à l'interne

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs émergents, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016 ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires résumés non audités de Falco pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016 devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 21 février 2017.

Les conventions comptables significatives de Falco ainsi que les normes comptables émises, mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et dans les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques dans les présentes, certains renseignements dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs concernant les activités, les opérations, les plans, la performance financière et la situation financière de Falco. Il est souvent possible, mais pas toujours, de reconnaître les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots et de ces expressions, y compris leur forme négative, selon lesquels certaines mesures, certains événements ou certains résultats peuvent, pourraient ou devraient se produire, être pris ou se réaliser. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les plans, les résultats, la performance ou les réalisations de Falco soient en réalité sensiblement différents des plans, des résultats, de la performance et des réalisations qui ont été exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, une différence importante entre les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, les liquidités disponibles, les coûts des transactions et les dépenses administratives qui sont réels par rapport à ceux anticipés;

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

des risques reliés à des partenariats ou à d'autres activités conjointes; les résultats réels des travaux d'exploration en cours; des variations dans les ressources minérales, la production minérale, les teneurs ou les taux de récupération ainsi que des variations dans les efforts d'optimisation et les ventes; des délais dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement ou des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés; l'évolution de la réglementation; l'obtention des autorisations, y compris de tierces parties, permis, licences et titres miniers requis en temps opportun; la disponibilité de la main-d'œuvre et son intégration ainsi que la disponibilité du matériel et de l'équipement et leur mise en place; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; des impacts environnementaux imprévus sur les activités; les impacts des activités de Falco sur les activités de tierces parties; les prix courants; des risques liés à la production, à la construction et à la technologie; des risques liés aux activités et aux investissements nécessaires associés aux opérations, à l'élargissement des opérations ou aux opérations dans lesquelles Falco détient des intérêts; des fluctuations du prix de l'or, de l'argent ou de tout autre métal et du taux de change; une incertitude concernant la production future et les liquidités; une incapacité de réaliser entièrement de nouveaux projets de développement, des agrandissements planifiés ou d'autres projets dans les délais prévus; des changements défavorables des conditions du marché, des conditions politiques, des conditions économiques générales ou des changements défavorables des lois et des règlements de même nature; des changements dans les paramètres du projet; la possibilité de dépassement des coûts et dépenses d'un projet ou des coûts et dépenses non prévus; des accidents, des conflits de travail, des protestations de la collectivité et des parties intéressées et d'autres risques inhérents au secteur minier; un bris à l'usine, un bris d'équipement ou une défaillance des processus empêchant le fonctionnement normal planifié; un risque de vice caché d'un titre de propriété ou d'une autre opposition; des facteurs discutés dans la section « Facteurs de risques »; les risques décrits dans les documents publics de Falco déposés sur SEDAR, au www.sedar.com.

En outre, les énoncés sur les ressources minérales et les onces d'équivalent en or sont des énoncés prospectifs, car ils supposent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Même si Falco a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

(Signé) Luc Lessard

Luc Lessard

Président et chef de la direction

(Signé) Vincent Metcalfe

Vincent Metcalfe

Chef des finances

21 février 2017

RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du deuxième trimestre

Informations sur la Société

Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal

Bureau 300

Montréal, Québec, Canada H3B 2S2

Tél. : 514 905-3162

Courriel : info@falcores.com

Site web : www.falcores.com

Bureau de projet

161, avenue Murdoch

Rouyn-Noranda, Québec, Canada J9X 1E3

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil

Mario Caron, administrateur en chef

Hélène Cartier

Paola Farnesi

Claude Ferron

Paul-Henri Girard*

Luc Lessard *

* Non indépendants

Dirigeants

Luc Lessard, président et chef de la direction

Vincent Metcalfe, chef des finances

Christian Laroche, vice-président, Métallurgie

André Le Bel, vice-président aux affaires juridiques et
secrétaire corporatif

Claude Léveillé, vice-président, Relations
communautaires et ressources humaines

Frédéric Ruel, vice-président et contrôleur corporatif

François Vézina, vice-président, Services techniques

Conseillers juridiques

Lavery, de Billy LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

Inscription en Bourse

Bourse de croissance TSX : FPC